

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 11.

Lausanne, le 21 Juin 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE. — Les transports militaires et les colonnes d'équipages de l'armée fédérale. (*Suite.*) — Loi fédérale du 8 mai 1850 sur l'organisation militaire suisse mise en regard du projet de MM. les colonels fédéraux Paravicini et Wieland. (*Fin.*) — Sur les manœuvres d'infanterie prussienne. — A propos du train de parc. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Rapport du Départ. militaire féd. sur sa gestion en 1872.

LES TRANSPORTS MILITAIRES ET LES COLONNES D'ÉQUIPAGES DE L'ARMÉE FÉDÉRALE. (*Suite.*)

La seconde catégorie des voitures de guerre est formée par les chariots transportant des outils et instruments destinés à l'exécution des travaux de guerre, à la réparation du matériel détérioré, et enfin des pièces de rechange et de remplacement de toute espèce. Les unes sont spécialement affectées au service de l'artillerie, les autres à celui des troupes du génie. Nous commencerons par celles de l'*artillerie*.

Le chariot de batterie. — Il contient des caisses d'outils et d'approvisionnements pour ouvriers en fer et en bois, un certain nombre de rechanges, des outils de sellier, de pionnier, des rechanges pour le train, et un outillage complet pour charger et décharger les munitions.

La forge de campagne pour batteries attelées. — Elle contient un outillage complet de maréchal-ferrant.

Le chariot d'artificier. — Il transporte des objets d'artifice confectionnés, des outils à charger et à décharger les projectiles creux, des approvisionnements chimiques et des ustensiles de laboratoire de toute espèce, et enfin des poids et des mesures.

Le chariot de parc. — Espèce de fourgon servant à divers usages. Il s'équipe en *chariot à outils de pionnier pour l'artillerie*, et contient dans ce cas des outils de pionnier, de charpentier, de mineur, de maçon, des instruments à mesurer, des cloux, cordages, etc.

Le chariot de parc s'équipe aussi en forge, dite de *parc*. Son usage diffère de la forge de batterie en ce qu'elle est spécialement destinée à la réparation du matériel. Elle se compose de deux forges de campagne avec leur outillage. Le chariot de parc s'équipe en outre en chariot de batterie, en forge de campagne, en chariot de batterie et forge de campagne réunis pour les batteries de landwehr, en chariot d'artificier, et enfin en fourgon servant au transport des bagages de la batterie. Nous en reparlerons à l'article des fourgons.

L'affût de rechange, affût sans bouche à feu, destiné à remplacer les affûts détériorés. La transposition d'une bouche à feu sur un nouvel affût se fait au moyen des manœuvres de force.

(¹) Travail présenté à la réunion des officiers de Lausanne le 28 avril 1873, par M. le lieutenant-colonel fédéral de Charrière.